



**AIX en PROVENCE**

LA VILLE

Aix-en-Provence, 21 JUL. 2025

**Monsieur Didier HERBILLON**  
Maire de Sedan  
Président de Sites & Cités Remarquables de France

**Sophie JOISSAINS**  
Maire d'Aix-en-Provence  
Conseiller Métropolitain  
Aix-Marseille Provence Métropole  
Vice-Président de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Ancien Sénateur des Bouches-du-Rhône

**Madame Florence SIROT**  
Directrice de Sites & Cités Remarquables de France

Monsieur le Président,  
Madame la Directrice,

Dans le cadre de la politique de coopération internationale et de rayonnement menée par la Ville d'Aix-en-Provence, j'ai le plaisir de vous faire part de ma volonté et mon intérêt à pouvoir mobiliser la Ville d'Aix-en-Provence dans le programme de coopération avec l'Équateur de Sites & Cités Remarquables de France, lauréat de l'appel à projet du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ce projet de coopération internationale sur le patrimoine et le tourisme durable représente une réelle opportunité pour notre territoire dans le renforcement et la valorisation de notre expertise locale en matière de mise en valeur du patrimoine culturel et historique ainsi que la gouvernance du tourisme.

Ville d'art et d'histoire, Aix-en-Provence bénéficie d'une longue tradition de politiques publiques en faveur de la sauvegarde et la mise en valeur des centres anciens, de l'animation culturelle des sites patrimoniaux et du développement d'un tourisme respectueux de l'identité locale. Ses réussites en matière de gestion du patrimoine, d'innovation urbaine et de collaboration entre acteurs publics et privés la placent parmi les collectivités de référence au sein du réseau Sites & Cités Remarquables de France, notamment par l'investissement de Madame Marie-Pierre Sicard-Desnuelle – Adjointe au Maire en charge du patrimoine et Vice-Présidente pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de votre association.

Ce programme de coopération internationale avec l'Équateur auprès de Sites & Cités Remarquables de France vise à accroître l'attractivité d'Aix-en-Provence à l'échelle internationale, notamment au travers des échanges de bonnes pratiques dans la fabrique, la conduite et l'innovation des politiques publiques de patrimoine et de tourisme. Ce projet de coopération avec les villes équatoriennes sera une opportunité de mettre en avant la capacité d'Aix-en-Provence à conjuguer préservation du patrimoine et dynamique touristique de notre territoire, par le biais d'actions pilotes et de projets de requalification, valorisant ainsi un savoir-faire municipal dans la conduite d'une gouvernance locale.

La Ville d'Aix-en-Provence, consciente des défis posés par le changement climatique en Provence, s'implique dans l'intégration de critères d'adaptation et d'atténuation dans ses politiques patrimoniales : végétalisation des espaces publics, réhabilitation écoresponsable, transition des sites à fort enjeu environnemental. La participation au projet permettra de développer de nouvelles stratégies et de partager les solutions innovantes qui émergent des contextes équatorien et européen face à ces questions cruciales du patrimoine et du tourisme durable dans l'adaptation des territoires.

Ce programme de coopération offrira à Aix-en-Provence une perspective privilégiée pour nouer un partenariat pérenne avec des villes d'Amérique latine, dans une démarche de coopération décentralisée, ouverte à la co-construction de projets à forte valeur ajoutée tant pour les territoires partenaires que pour la ville elle-même. Cette dynamique répond aux ambitions de la municipalité d'élargir son rayonnement et de s'engager à l'international sur le champ du développement durable et culturel.

Dans cette perspective, nous souhaiterions collaborer étroitement avec Sites & Cités Remarquables de France, ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels et des collectivités territoriales participantes à ce projet de coopération, renforçant ainsi la place et le rôle d'Aix-en-Provence dans les dynamiques de votre réseau.

Par conséquent, la Ville d'Aix-en-Provence, s'engage par la présente lettre à contribuer activement aux actions prévues dans le programme, selon les objectifs et le calendrier définis ; mobiliser ses directions, ses services et ses partenaires locaux dans la conduite des échanges, des ateliers, des expérimentations, de la participation aux missions en Équateur et aux accueils de délégations et de la valorisation et promotion des résultats de ce programme de coopération ; apporter la contribution financière requise pour la durée du projet, comme convenu avec Sites & Cités Remarquables de France.

Aussi je vous remercie de l'accueil et de l'accompagnement que vous pourrez faire à cette proposition d'internationalisation de notre territoire dans le cadre de la coopération décentralisée de la Ville d'Aix-en-Provence au travers de ce programme de Sites & Cités Remarquables de France.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, Madame la Directrice, mes plus sincères salutations.

Sophie JOISSAINS

